

SYNDICAT DES EAUX DE L'ABBAYE DES TROIS ROIS

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 23 novembre 2021

Le 23 novembre 2021, à 20 heures, se sont réunis à la salle de convivialité d'ACCOLANS :

- Jean Marie JACOB, président,
- les délégués : Guy SAINTVOIRIN, Sylvain DELBEKE, Guillaume PETREQUIN, Julien LHOMME, Jérôme SIMEANT, Bastien GREINER, André MICHELOT, Eliane BOUCARD, Isabelle FROTE, Laurent FOLLE.
- Loïc BOUCARD est remplacé par Francis TOUSSAINT et André STREIT par Corinne SMITH.
- Alain ENAMORADO de VEOLIA,
- Michel BOURRELIER, MBConseils.

1 : Election d'un secrétaire de séance :

André MICHELOT est élu à l'unanimité.

2 : Approbation du compte rendu de la réunion du 1^{er} juillet 2021 :

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

3 : Questions à VEOLIA :

3.1 : Projet de raccordement du hameau de l'Abbaye des trois Rois :

Alain ENAMORADO expose le projet chiffré actuellement à 268 000 €.

Les communes d'ETRAPPE, APPENANS, MANCENANS, et la CC2V sont parties prenantes, ce qui laisserait au syndicat une participation minimale, de l'ordre de 4400 €.

Pour l'heure, le syndicat est dans l'attente de la réponse des élus.

3.2 : Traitement des eaux en sortie de STEP de GENEY :

La question d'installer un UV à la STEP ou à la station de pompage reste posée, c'est à la com de com d'en décider. Si l'UV est posé à la sortie de la STEP, il traitera toutes les eaux sortantes, s'il est posé à la station, il ne traitera que les eaux pompées, quid de la nappe. Par contre les frais de fonctionnement seront à la charge du syndicat, ou plutôt de son fermier.

Pour l'instant, aucune décision n'est prise.

3.3 : Interconnexion avec le syndicat des Six Bœufs :

Le projet est dressé : la canalisation suivrait un chemin qui doit être refait : les deux opérations pourraient être conjointes. Le syndicat prendrait à sa charge les 100 premiers mètres, dans le cadre du renouvellement de ses conduites à GEMONVAL, le reste étant totalement à la charge du SIE des Six Bœufs. Reste à savoir si la fourniture d'eau serait un appoint de 60 m³/ jour ou la totalité de 130 m³/ jour.

La réflexion se poursuit avec le SIE des Six Bœufs et la commune de SAULNOT.

3.4 : Avancement du schéma directeur :

Véolia a fourni des chiffres de pertes de nuit qui ne sont plus d'actualité, compte tenu de l'amélioration du rendement réseau. Ainsi à ETRAPPE, les pertes de nuit sont passées de 1 m³ à 0.5 m³. A GRAMMONT, elles sont passées de 1.8 m³ à 0.5 m³.

Véolia transmettra les derniers chiffres au président qui les transmettra au bureau d'études.

3.5 : contrôle des poteaux d'incendie :

A MARVELISE, un PI est inutilisable car le carré de manœuvre est cassé. Ce poteau est ancien et les pièces de rechange sont introuvables. Il est sur une canalisation de 80 mais une conduite de 125 passe à côté. Véolia fera un devis à la mairie pour installer un poteau neuf sur la conduite de 125.

Le contrôle général de tous les poteaux par Véolia est prévu dans la première quinzaine de décembre. Véolia fera un mail au président pour lui préciser le planning.

3.6 : Mise en conformité de la chloration à la station de pompage :

Actuellement, le local contenant la bouteille de chlore est trop petit et la chloration s'arrête quand la bouteille est vide. Véolia a fait un devis pour installer une armoire spécifique chloration sur une dalle béton avec deux bouteilles à l'intérieur et un inverseur automatique, ce qui permet de ne pas interrompre la chloration. Ce devis s'élève à 7 358.59 € HT. Une moins-value est possible avec un chloromètre d'occasion. A l'unanimité, le conseil retient le devis de Véolia avec un chloromètre neuf et autorise le président à engager la dépense, rechercher des subventions et négocier une participation de Véolia en échange du confort d'exploitation.

3.7 : Questions diverses :

- **Faimbe** : une réfection n'a toujours pas été faite, la commune a posé provisoirement un enrobé.

- **Bretigney** : En l'absence des délégués, Véolia verra avec la commune.

- **Marvelise** : un incendie a endommagé l'école sur le toit de laquelle se trouvent les répéteurs de la commune. Leurs fonctionnements devront être vérifiés.

- **Onans** : un trou s'est formé autour d'une bouche à clé dans la chaussée à la sortie du village direction Faimbe.

- **Des dysfonctionnements** perturbent la télé relève à Accolans (Anne Marie Perriguy) et à Onans (Laurent Folle). Véolia vérifiera.

4 : Fin de contrat MBConseils : le contrat avec MBConseils s'achève à la fin de cette année et Michel BOURRELIER ne veut pas le renouveler. Le président propose de lancer un appel d'offres pour trouver un autre AMO. **Adopté à l'unanimité.**

5 : Avenant au contrat ZRR/AERM/CC2V 2021/2022. Pour 2022, le président propose d'inclure au contrat passé entre l'Agence de l'Eau et la CC2V les priorités définies par Véolia et listées dans le RAD, à savoir à Onans :

- Rue du 14 novembre : renouvellement de 330 ml de fonte grise DN 80 par de la fonte DN 150.

- Rue des Chennevières : idem sur 550 ml.

- Rue des tilleuls : idem sur 400 ml.

- Centre du village : idem sur 550 ml, sachant que des ralentisseurs doivent être posés prochainement.

Approuvé à l'unanimité.

**6 : Autorisation au président de lancer les études de travaux correspondants :
Autorisation donnée à l'unanimité.**

6 : Questions et informations diverses :

Le COPIL de la source du crible doit se réunir prochainement. Le président entend poser la question à l'hydrogéologue sur les avis qu'il a émis concernant le projet d'éoliennes à Accolans et le parc photovoltaïque de Courchaton.

La séance est close à 21 heures 30.

Dressé par MBCconseils, le 25 novembre 2021.